**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 60 (1934)

Heft: 8

Nachruf: Perrot, Samuel de

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à fait analogue pour la ligne de chemin de fer à voie d'un mètre de Saint-Georges de Commiers à La Mure, ligne électrifiée par Sécheron, en 1903. La tension d'alimentation est de 2400 volts à trois conducteurs et à 1200 volts par pont. Après trente ans de service ininterrompus, les anciennes locomotives de La Mure, première application du courant continu à haute tension pour la traction électrique, viennent d'être remplacées par des locomotives « Sécheron ».

Il est impossible de rappeler ici toutes les étapes de l'activité de Sécheron au cours des années. Rappelons qu'en 1918, la Suisse et plusieurs autres Etats ayant entrepris l'électrification de leurs réseaux de chemins de fer, Sécheron décida de s'armer pour contribuer à la solution des problèmes qui n'allaient pas manquer de se présenter. Sécheron a, le premier en Suisse, préconisé systématiquement l'attaque individuelle des essieux moteurs des locomotives électriques; le

développement ultérieur, au cours des quinze dernières années, a corroboré cette

conception technique.

Les quatre locomotives électriques, de 4500 kVA chacune, livrées à la Compagnie des Chemins de fer des Alpes bernoises pour la ligne du Lætschberg, munies de l'attaque individuelle des essieux du système «Sécheron», sont actuellement encore les véhicules à courant monophasé indivisibles les plus puissants.

Il resterait à signaler les progrès faits par Sécheron dans les autres domaines de son activité: transformateurs, machines rotatives, etc. Nous devons nous contenter de mentionner le domaine de la soudure électrique où Sécheron a d'emblée préconisé le procédé à l'arc alternatif qui, plus économique que le procédé à courant continu, donne, du point de vue technique,

des résultats supérieurs.

L'historique de Sécheron pendant les cinquante premières années de son existence, nous enseigne qu'une entreprise industrielle, dont le mot d'ordre constant est de servir l'économie générale en collaborant aux progrès de la technique, peut, à la longue, vaincre les effets des crises économiques. C'est dans cette conviction et dans un esprit de « service » encore accru que Sécheron commémore cet anniversaire. »

### VIIme Congrès international de la Route.

Il se tiendra à Munich, du 3 au 8 septembre prochain, et sera suivi d'excursions qui amèneront les participants à Berlin où aura lieu la cérémonie officielle de clôture du congrès, le 19 septembre. — Siège de la Commission d'organisation : Mnnich, Theatinerstrasse, 19.

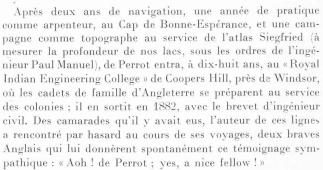
## NÉCROLOGIE

### Samuel de Perrot, ingénieur.

17. VII. 62 — 4. II. 34.

M. Samuel de Perrot, ingénieur-conseil, à Neuchâtel, membre de la Société suisse des ingénieurs et des architectes depuis 1893, était un original : écolier trop vif, il avait fui dès son jeune âge les thèmes et les versions du collège de Neuchâtel, et s'était embarqué comme mousse sur un voilier anglais, avant d'avoir quinze ans! Il fut au Labrador, puis en Australie et en Chine, comme « midshipman » et resta zélé navigateur toute sa vie.

Fils aîné du colonel d'artillerie Louis de Perrot qui, septuagénaire, chevauchait encore gaillardement de Neuchâtel à Thoune, il avait hérité sa robuste constitution, sa volonté de fer et sa belle franchise; aussi était-il estimé de chacun.



En 1883, notre collègue s'enrôla au service de la Compagnie du «Bengal & North Western Railway»; il y demeura sept

ans, comme chef de section chargé de travaux importants (divers grands ponts, aux fondations difficiles) et résista victorieusement aux dangers d'un climat extrêmement malsain. Il était revenu en Suisse en 1887, pour se marier, et y rentra définitivement en 1889.

Il avait pris femme dans la famille de Philippe Suchard, le grand chocolatier, et devint ingénieur, puis ingénieur en chef et enfin administrateur de l'importante Fabrique de chocolat de Serrières (Neuchâtel) et de ses nombreuses succursales à l'étranger. Il y arriva dans une période de prospérité et de grand développement et y vécut de belles années, voyageant beaucoup, agrandissant et perfectionnant les fabriques de Lærrach, Bludenz, Paris, Saint-Sébastien, et d'autres encore, où le person-

nel l'appelait « le commandant », à cause de ses allures décidées, un peu brusques, mais toujours bienveillantes.

De Perrot circulait beaucoup, en canot-moteur et en automobile; il fut l'organisateur, le chronométreur expert et l'arbitre de maint concours et n'hésita pas, en 1914, à se mettre au service du pays comme automobiliste volontaire, pendant plusieurs mois, malgré ses cinquante-deux ans. Il était membre du Comité de l'A. C. S., section de Neuchâtel, dont il avait reçu l'insigne d'or et qui le nomma membre d'honneur.

Il fut aussi membre très actif et dévoué de la Société helvétique des Sciences naturelles, où ses travaux sur la température du lac de Neuchâtel aux diverses profondeurs, sur les courants qui y règnent, suivant les saisons, et sur la climatologie des lacs du Jura constituent des documents de valeur, tant pour l'agriculture, la viticulture en particulier, que pour la pisciculture.

Son idée de comparer les années entre elles en cumulant les températures notées au cours des saisons est digne d'être reprise et développée; il y était arrivé en cherchant à exprimer en chissres l'influence du lac comme régulateur du climat, et à combattre le reflux du lac de Bienne, refroidi par l'Aar à Hagneck, vers celui de Neuchâtel; déjà abaissé par la première correction des eaux du Jura (1878-83), ce lac est menacé d'un abaissement plus considérable encore par la seconde correction projetée.

De Perrot aimait son lac, qu'il connaissait et étudiait toujours davantage; un de ses amis a dit très justement qu'il était « lacustre avec passion »; il s'était fait construire à l'extrême pointe du Bied, à l'embouchure de l'Areuse, près de Cortaillod, une manière de « bungalow » où il passait de longs mois chaque année.



Samuel de Perrot

Il aimait aussi sa ville natale et contribua largement à diverses innovations aussi utiles qu'originales, ainsi le sismographe extrêmement sensible de l'Observatoire de Neuchâtel, si sensible qu'il trahit le choc des grandes lames de l'océan contre les rochers d'Europe; ainsi la coupe-« challenge » qui porte son nom, instituée à notre Ecole de mécanique et d'horlogerie, pour y améliorer l'enseignement du dessin, et qui y a produit d'excellents effets.

Dans ses communications scientifiques, Samuel de Perrot était aussi clair que modeste; il en faisait part simplement, généreusement, sans insister sur le temps et les difficultés que ses observations lui avaient coûté. Sa robuste santé lui aida à supporter les très longues opérations auxquelles il procédait par tous les temps et en toute saison; mais il est probable qu'elle s'en soit ressentie, à la longue, et qu'il eût atteint un âge très avancé s'il avait pris des précautions en temps utile; mais il ne pouvait ni rester inactif, ni se ménager.

Ses collègues perdent en lui un modèle de courtoisie, d'honneur et de bienveillance, et son pays un citoyen d'élite, laborieux et bienfaisant.

Neuchâtel, février 1934.

Es

# SOCIÉTÉS

### Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central du 9 février 1934.

1. Admissions de nouveaux membres.

Dans la séance du Comité central du 9 février 1934, ont été

Section d'Argovie: Frœlich, Carl, architecte, Brugg. Section de Zurich: Gutermann, Louis, ingénieur, Zurich. Membre isolé: Bellasi, P., ing.-méc., Madrid.

2. Commission des concours. — Le Comité central nomme M. O. Schäfer, architecte à Coire, membre de la Commission

des concours en remplacement de M. Sulser, démissionnaire. 3. Comptes 1933 et budget 1934. — Les comptes de 1933 et le budget pour 1934 sont adoptés par le Comité central et il est décidé de les soumettre à l'approbation de la prochaine Assemblée des délégués, après leur contrôle par les réviseurs des comptes.

4. Concours de la Fondation Geiser. — Le Comité central décide de publier le prochain concours de la Fondation Geiser à l'occasion de l'Assemblée générale. En vertu du règlement de la Fondation les membres de la S. I. A. doivent être invités à soumettre des propositions quant au sujet du concours au Comité central. Cette année, le concours doit se référer à un problème de la construction de machines. Le Comité central fera son choix parmi les propositions qui lui seront soumises. D'autre part, le Comité central décide de proposer à l'Assemblée des délégués une modification de l'article 8 du règlement de la Fondation, d'après laquelle le Comité central aurait toute compétence pour communiquer le résultat du concours dans le courant de l'année suivant sa publication et non pas seulement à l'occasion de la prochaine Assemblée générale.

Par voie de circulation du 14 au 23 février a. c. ont été admis

comme membres dans la S. I. A.:

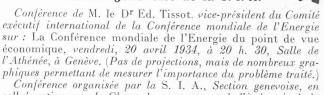
Section de Bâle : Emil Bürgin, ing.-méc., Bâle ; Dr Emmanuel Jaquet, ing.-méc., Bâle; Walter Spiess, ing. rural, Muttenz; Otto Duthaler, ing. civil, Bâle. Section de Berne: Paul Bütikofer, arch., Büren a. A.; Peter Lanzrein, arch., Thoune; Hans Spring, ing. civil, Berne-Wabern. Section de Genève: Albert Germond, ing. électr., Genève; Henri Vuilleumier, ing. méc., Genève. Section des Grisons: Erwin Gregori, ing. civil, Coire; Conradin Mohr, ing. civil, Schuls; Hans Wild, arch., Thusis. Section de Neuchâtel: Marcel Etienne, ing. méc., Neuchâtel. Section de Soleure: Fritz Moos, ing. civil, Biberist. Section du Tessin : Giacomo Alberti, arch., Lugano; Fulgenzio Bonzanigo, ing. civil, Bellinzone; Giuseppe Bonza-

nigo, ing. électrochimiste, Bellinzone; Cino Chiesa, arch., Lugano-Cassarate ; Franco Ender, ing. civil, Ruvigliana ; Eugène, Gianoli, ing. civil, Massagno-Lugano; Dr Felice Grassi, ing. civil, Chiasso; Walter Krüsi, ing. civil, Lugano; Spartaco Pedruzzi, ing. civil, Bellinzone; Paolo Poncini, arch., Ascona; Alfonso Zoppi, ing. civil, Bellinzone. Section des Waldstätte: Max Heimann, ing. civil, Sarnen; Armin Rordorf, ing. civil, Lucerne. Section de Zurich: Jakob Ackeret, prof. ing. méc., Zurich; René Couchepin, ing. électr., Wädenswil; Hans Dietler, ing. méc., Baden; Georges Droz, ing. méc., Wädenswil; Stephan Hüttenmoser, arch., Zurich; Georges Membrez, ing. électr., Wädenswil; Hermann Wipf, ing. civil, Zurich

Zurich, le 26 février 1934.

Le Secrétariat.

## Section genevoise de la S. I. A.



collaboration avec la Classe du commerce et de l'industrie de la Société des Arts et le Groupe genevois de la G. e. P.

# **BIBLIOGRAPHIE**

Le matériel des industries chimiques, par Camille Roches, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes industrielles de Lille. Un vol. gr. in-8 de 387 pages avec 252 figures. (Encyclopédie de chimie industrielle). — Relié : 95 fr. ; broché, 80 fr. — Librairie chimie industrielle). -J.-B. Baillière et Fils, Paris.

Le premier chapitre de cet ouvrage traite de tous les matériaux destinés à la construction et à l'installation des appareils.

Le second chapitre parle du contrôle des opérations et nous avons vu tous les appareils destinés à enregistrer les poids, les températures, les volumes.

Dès le troisième chapitre, nous entrons tout à fait dans l'usine. L'auteur nous décrit les nombreux appareils destinés à transporter les solides, les liquides et les gaz.

Enfin, le quatrième chapitre étudie le traitement des soli-

des, l'écrasage, le tamisage, le mélange.

Ce volume, très documenté, permet à l'étudiant ou à l'ingénieur qui cherche une documentation sur l'appareillage de voir quels appareils on utilise, leurs principes, leurs détails de construction et surtout ce que l'on peut raisonnablement leur demander. L'auteur insiste, avec l'expérience du praticien, sur les avantages et les inconvénients des diverses machines.

Principe du générateur « Velox » et sa réalisation.

C'est le titre d'un « dépliant » polychrome qui décrit d'une façon très suggestive et facilement intelligible cette « véritable machine à faire de la vapeur », à mise en pression 7 minutes après l'allumage, à arrêt quasi immédiat, à fonctionnement automatique s'adaptant instantanément à la charge, à rendement moyen de 90 % et à encombrement très réduit. Constructeurs : Brown, Boveri & Cie, S. A.

## CARNET DES CONCOURS D'ARCHITECTURE

Construction d'un nouveau collège classique et aménagement de la propriété de l'ancien pénitencier de Béthusy, à Lausanne.

Ouvert à tous les architectes d'origine vaudoise, quelle que soit leur résidence, et aux architectes de nationalité suisse régulièrement domiciliés dans le canton de Vaud depuis une année au moins.

Terme: 3 juillet 1934.

Programme par le Service des bâtiments de l'Etat, Cité-Derrière, Nº 11, à Lausanne, moyennant dépôt de 5 fr.

Voir page 10 des feuilles bleues le bulletin de l'Office suisse de placement.